



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 à 8H30, AUX ANGLES

ORDRE DU JOUR

8 H 30

- Accueil des délégués,
- Vérification et enregistrement des pouvoirs,
- Mise à jour des comptes.

9 H 00

- Appel des clubs.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Été, (30-06-2018 à BONNIEUX), Publication site le 12-07-2018,
- Allocution de Monsieur le Maire des ANGLES, M. Jean-Louis BANINO,
- Allocution de bienvenue du Président du club des ANGLES, M. Christian PAPADOPOULOS,
- Allocution du Représentant du BELFA (Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, M. Pierre GUIBERT
- Allocution du Président du District Grand Vaucluse, M. Marc MARTINET,
- Présentation du compte-rendu financier 2017-2018, M. Claude PASCAL, Trésorier Général,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Projet de réforme nationale des Compétitions de Jeunes, M. Michel AUBERT.
- *Questions diverses (Les questions devront être envoyées au District, par mail, 48h00 avant l'Assemblée Générale).*

**Désignation du lieu de l'Assemblée Générale d'HIVER 2019,
Remise de récompenses**

12 H 00

- Clôture de l'Assemblée par un apéritif offert par la Municipalité.



BULLETIN OFFICIEL NUMERO 16 DU 23 NOVEMBRE 2018

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Plénière du Comité de Direction et des Présidents ou des Représentants de Commission

Réunion du : Lundi 19 Novembre 2018

Présents : M. MARTINET. (Président). Mlle LAURENCOT. Mmes GUEGAN, CHEVALLIER. MM. AUBERT, GUIZZARDI, GILLES, BATTISTA, LANET, ALIVON, BEGNIS, PASCAL, SERRE.

Présidents ou Représentants de Commission : MM. FRANCES (Discipline), GARCIA (Jeunes), GUELHES (Tuteurs Arbitres), TETON (C.A.D.).

Excusés : MM. HERBERT (Président d'Honneur), RIPPERT, RIOU, GOMEZ, NARDELLI, MENJAUD, ENJOLRAS (C.D.I.P.).

Assiste à la séance : MM. SALIH (Directeur Administratif), GRAUGNARD (C.T.D.). Melle CHAMBON (C.T.D. D.A.P.).

-COUP DE CHAPEAU



1/Le club de **BONNIEUX FC** tient à souligner l'accueil et la parfaite tenue des dirigeants et joueurs du club de **CABANNES CO** ainsi qu'un arbitrage parfait de l'officiel, **M. Balir FATNASSI** à l'occasion de la rencontre en catégorie D4 du 11/11/2018.

2/Le club de **AUTRE PROVENCE US** souhaite émettre un grand coup de cœur pour l'équipe (joueurs, éducateur, dirigeant) U19 D2 du club de **MONTEUX O**.

En effet, lors de la rencontre **AUTRE PROVENCE / MONTEUX O** du 10/11/18, et que celle-ci était très serrée, le club de **MONTEUX O** ne menait que 1 à 0.

« L'officiel de la rencontre sanctionne le gardien de but du club d'**AUTRE PROVENCE US** d'un coup franc indirect dans les 5.50m au motif que ce dernier avait crié « laisse » sur un corner.

Un joueur du club de **MONTEUX O** dont le N° de maillot n'a pas été relevé s'est saisi du ballon pour tirer ce coup franc et a mis délibérément le ballon en sortie de but en estimant cette sanction injuste pour le club d'**AUTRE PROVENCE US**.

Nous avons l'habitude de donner de grands coups de gueules dans cette catégorie, mais voilà aujourd'hui j'ai envie (avec nos joueurs, dirigeants spectateurs) de donner un grand coup de cœur à cette équipe et 0 tout son staff qui nous a réconcilié avec le football que nous aimons. Un grand **MERCI** à eux ».

-JEUNES

Christian GARCIA, Président de la commission des jeunes informe le comité qu'il y a trop d'équipes où le dirigeant responsable n'est pas présent sur le banc de touche.

En effet, ce dirigeant effectue la mission d'arbitre assistant.

Ces anomalies surviennent surtout dans les compétitions U17 et U15 D3.

Il est donc rappelé que toute équipe doit être obligatoirement accompagnée d'un dirigeant licencié responsable.

La personne licenciée qui effectue la mission d'arbitre assistant n'est pas considérée comme accompagnant son équipe puisqu'il est sous la directive de l'arbitre central et que de ce fait, il ne peut plus donner de consignes à son équipe.

-CAHIER DE STRUCTURE TECHNIQUE

Le Comité de Direction rappelle les dispositions prévues au statut des éducateurs en matière d'encadrement des équipes et notamment de la fiche d'encadrement de toutes les équipes, à savoir :

-« De plus, les clubs sont également dans l'obligation de faire un retour sur le cahier de structure technique (Fiche d'encadrement de toutes les équipes du club, soumises ou non au statut des éducateurs) dans les délais impartis au District Grand Vaucluse.

Après ce délai, une première relance est effectuée auprès des clubs retardataires.

Si après cette première relance, la fiche n'est toujours pas parvenue au District avant le 01er Novembre de la saison en cours, **une pénalisation de 4 points** sera appliquée au classement de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée ».

Considérant que les clubs suivants n'ont toujours pas effectué de retour au District concernant cette fiche d'encadrement à la date du 19/11/2018 :

-ALTHEN SC - AVIGNON FRANCO TURQUE - BOUCHET FC - CUCURON ES -MONDRAGON MORNAS - ORANGE GRES - PAYS D'APT ES - RICHERENCHES AS

Ces clubs sont ainsi pénalisés d'un retrait de **4 points de pénalité** au classement de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée.

-FOOT ANIMATION

Considérant que la FFF a recommandé plusieurs points dans la pratique du football d'Animation et notamment l'arbitrage par les jeunes, en effet, afin d'intégrer l'arbitrage comme élément du jeu, il est souhaité que l'arbitrage à la touche soit effectué, dans la mesure du possible, par les joueurs dans les compétitions U13.

A ce jour, il n'y a aucun arbitre assistant sur certaines rencontres (Arbitre jeune ou Arbitre sénior).

Il est rappelé que 3 arbitres sont obligatoires afin d'assurer ces rencontres (1 arbitre central et 2 arbitres assistants).

-ARBITRAGE

Michel LANET tient tout d'abord à remercier le Comité de Direction suite au stage de jeunes arbitres qui s'est déroulé au Domaine Sportif de la Souvine.

Un tour d'horizon est effectué sur l'effectif des arbitres dans le District.

Un rattrapage du test physique est programmé sur le site de CABANNES le 01/12/2018.

-TUTEURS ARBITRES

Bernard GUELHES en charge du tutorat précise qu'un tuteur est affecté à chaque nouvel arbitre afin de suivre son évolution dans l'arbitrage (Administratif, comportement, équipement etc...).

Il rappelle également que les nouveaux arbitres sont accompagnés par un tuteur lors de leurs premières rencontres.

-TECHNIQUE

Les techniciens ont pu observer que les formations pour le CFF1 et le module U7 se remplissent de plus en plus, et cela est une très bonne chose dans l'apprentissage de ces nouveaux éducateurs.

Les techniciens vont effectuer un recensement de tous les services civiques dans les clubs afin **d'organiser courant Février 2019**, une formation aux 1^{er} secours (Formation obligatoire pour un service civique).

En effet, dans le cursus de formation, il y a obligatoirement un volet « pratique » sous la forme d'une formation au premiers secours de niveau 1 (**PSC1**).

Parce que sauver la vie d'un concitoyen est un acte de citoyenneté active, chaque volontaire doit quitter son Service Civique en maîtrisant les gestes de premiers secours. C'est la raison pour laquelle la Formation Civique et Citoyenne que chaque organisme d'accueil doit délivrer à ses volontaires comprend une journée de formation « **Prévention Secours de niveau 1** » (**PSC1**).

Des interventions sont en cours par les techniciens dans le cadre du « FOOT A L'ECOLE », ces interventions ont lieu sur GRAVESON et PERTUIS.

L'objectif de ces interventions est d'aider les clubs et notamment ceux qui sont dans le LABEL JEUNES sur le développement des écoles féminines.

La remise du LABEL OR au club de MONTEUX sera effectuée prochainement (date à fixer par le club).

Une compétition U12F a été créée cette saison et pour la première fois, nous avons 12 équipes inscrites.

2 clubs à ce jour ont une section de sport adapté, à savoir les clubs de PERTUIS USR et MAILLANE SDE.

-PROJET ANIMATION COUPE DU MONDE 2019

Dans le cadre de cette future Coupe du monde Féminine, des projets d'animations sont en cours d'élaboration en collaboration étroite avec les commissions du District, les clubs et les techniciens, à savoir :

-Animation Arbitrage,

-Mixité sociale dans des quartiers difficiles,

-exposition photos, etc....

Ces actions s'effectueront par secteur (Nord-Sud-Centre).

Des informations complémentaires seront apportées prochainement.

-TRESORERIE

Claude PASCAL présente au Comité de Direction le Compte de Résultat arrêté au 30/06/2018 et qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale d'Hiver du Samedi 24 Novembre 2018.

-MANIFESTATIONS

AG HIVER DISTRICT LES ANGLES	24-nov.	
REMISE LABEL FEMININ OR A MONTEUX FC	A définir	
AG HIVER FFF	8-déc.	
AG HIVER LIGUE	15-déc.	
JOURNEE U11 DES CLUBS LABELLISES	6-avr.	LIEU A DETERMINER
JOURNEE L & FOOT	8-mai	LIEU A DETERMINER
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	OPPEDE

FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	LIEU A DETERMINER
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	LIEU A DETERMINER
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	VAISON LA ROMAINE
FINALES AVENIR	8-juin	LIEU A DETERMINER
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	à 19h00 à COURTHEZON
AG LIGUE	29-juin	AIX EN PROVENCE
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	AIX EN PROVENCE

LECTURE DU COURRIER

LIGUE MEDITERRANEE

- Nous transmettant le procès-verbal de la Commission Régionale des Terrains en date du 6 Novembre 2018.

- Nous transmettant un courrier relatif au projet et mobilisation des clubs Coupe du Monde Féminine 2019

Lu, pris note. Transmis Commissions compétentes.

AE2F

Nous invitent à leur Assemblée Générale qui se déroulera le Vendredi 7 Décembre 2018, au siège de la FFF à PARIS.

Remerciements.

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit/être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 21 Novembre 2018

Présents : M. GOMEZ (Président). Mmes GONDRAN, GUEGAN. MM. CRESPIEN, ILAFKIHEN, ROCHER, SOLER.

NOUVEAU(X) DOSSIER(S)

DOSSIER N° 82 : MONTEUX FC / BONNIEUX FC - Coupe Paul CHABAS F du 11/11/2018.

DOSSIER N° 85 : ROGNONAS SC / VAL DURANCE FA - D3 du 18/11/2018.

DOSSIER N° 87 : PERTUIS USR / AVIGNON AC - U18 F à 8 du 10/11/2018.

DOSSIER N° 88 : ISLE BC / EYGALIERES US - D2F à 8 du 18/11/2018.

DOSSIER N° 89 : GADAGNE SC / CARPENTRAS FC - U17 D2 du 11/11/2018.

DOSSIER N° 90 : TRAVAILLAN AFC / CAROMB SC - D4 du 11/11/2018.

DOSSIER(S) EN ATTENTE

DOSSIER N° 86 : VEDENE AC / ENTRAIGUES US - U19 D1 du 17/11/2018.

DOSSIER N° 91 : CALAVON FC / MONTFAVET SC - U19 D1 du 17/11/2018.

DOSSIER N° 92 : VILLENEUVE FC / CALAVON FC - U17 D2 du 18/11/2018.

DOSSIER N° 93 : MONTFAVET SC / CALAVON FC - D1 du 18/11/2018.

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente une pièce d'identité de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit obligatoirement présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées (Art. 142-7).

IMPORTANT - FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre (équipes soumises à la F.M.I.).

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'Arbitre.

- En cas de recours à une feuille de match papier, les Arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cette outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'Arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition, en cas de réserves.

RAPPEL : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amendement.

DOSSIER N° 82 : **MONTEUX FC / BONNIEUX FC - Coupe Paul CHABAS F du 11/11/2018.**

Vu la réclamation d'après match envoyée par le club de BONNIEUX FC jugée irrecevable car non conforme.

Le motif de cette observation d'après match aurait dû faire l'objet d'une réserve technique à transcrire par M. l'Arbitre de la rencontre.

Attendu que le non-respect des formalités relatives à la formulation des réclamations et à leur confirmation entraîne leur irrecevabilité (voir Article 186, Alinéa 2 des R.G. F.F.F.).

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit la réclamation irrecevable et confirme le score acquis sur le terrain : MONTEUX FC / BONNIEUX FC = 1 à 1 - 3 Tab à 1.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 85 : **ROGNONAS SC / VAL DURANCE FA - D3 du 18/11/2018.**

Vu la réserve portée sur la feuille de match par M. LE GALL David Alexandre, Capitaine de ROGNONAS SC.

Cette réserve porte sur la qualification et la participation au match de l'ensemble des joueurs de l'équipe de la VAL DURANCE FA au motif que des joueurs ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club. L'équipe supérieure ne jouant pas ce jour ou dans les 24h.

Vu la confirmation de réserve reçue par courrier électronique en date du 19/11/2018, reprenant les termes de la réserve.

La C.S.R. juge en premier ressort la réserve recevable en la forme.

Attendu qu'après vérification de la feuille de match du 11/11/2018, ST ZACHARIE / VAL DURANCE FA en R2 correspondant à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure, il s'avère qu'aucun joueur de cette rencontre n'a participé à la rencontre du 18/11/2018.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit la réserve non fondée et confirme le score acquis sur le terrain : ROGNONAS SC / VAL DURANCE FA = 1 à 1 (Article 65, Alinéa 2 des Règlements du District Grand Vaucluse).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 87 : **PERTUIS USR / AVIGNON AC - U18 F à 8 du 10/11/2018.**

Vu le courrier électronique de M. MAUREL Pascal du club de PERTUIS USR, en date du 10/11/2014 qui précise :

« L'équipe de PERTUIS USR ne sera pas présente à la rencontre du 10/11/2018 et ce, par manque d'effectif ».

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à PERTUIS USR (voir Article 159, Alinéa 4 des R.G. F.F.F.).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 88 : **ISLE BC / EYGALIERES US - D2F à 8 du 18/11/2018.**

Vu le courrier électronique du club de l'ISLE BC en date du 16/11/2018, qui précise :

« L'équipe de l'ISLE BC ne sera pas présente à la rencontre du 18/11/2018 et ce, par manque d'effectif ».

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à ISLE BC (voir Article 159, Alinéa 4 des R.G. F.F.F.).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 89 : **GADAGNE SC / CARPENTRAS FC - U17 D2 du 11/11/2018.**

Vu sur la feuille de match l'annotation de M. FUTSI Davut, Arbitre officiel :

« A 15h20, heure du coup d'envoi, l'équipe de CARPENTRAS FC n'était pas en tenue réglementaire et ce, par absence d'équipements (Art. 39, Alinéa 1 des R.G. du District Grand Vaucluse).

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à CARPENTRAS FC (voir Article 159, Alinéa 4 des R.G. F.F.F.).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Vu le courrier électronique du club de CAROMB SC en date du 11/11/2018, qui précise :
« L'équipe de CAROMB SC ne sera pas présente à la rencontre du 11/11/2018 et ce, par manque d'effectif ».

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à CAROMB SC (voir Article 159, Alinéa 4 des R.G. F.F.F.).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Président : J. GOMEZ,

Secrétaire de séance : L. ROCHER.

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 20 Novembre 2018

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.

Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, THON, AJJANI H., BOUAISS, SPADAFORA.

Excusés : MM. AJJANI R, MAIZEROI, PEGOUD.

Assiste à la séance : Mme ANDREO.

Reçus : MM. CONTRERAS Francisco, SIBGUI Ayoub (Arbitre accompagné de M. M'HAYA Omar), LERAY Bastien. Melle LABIDI Oussema.

INFORMATIONS ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres : le Mardi de 18h00 à 19h00.

TESTS ECRIT ET PHYSIQUE – OBLIGATOIRES RATTRAPAGES

Samedi 1^{er} Décembre 2018

Complexe sportif à CABANNES,
Ecrit à 9h30 – Physique à 10h00.

Mercredi 5 Décembre 2018

Complexe sportif à CABANNES,
Ecrit à 19h00 – Physique à 19h00.

Pas plus de 15 Arbitres/session. Prévoir stylo et bouteille d'eau.

CORRESPONDANCES

DIVERS

M. ARGENTO R. : Courrier transmis à la Commission de Discipline.

DEMANDE D'ARBITRES

LACOSTE US : Dans la mesure du possible, match du 25/11/18 en D4 poule C.

ARBITRES

M. ZAIM R. : Noté le motif de votre absence au test physique du 17/11/18.

M. FUTSI L. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18. Reçu votre nouveau RIB.

M. BELABBACI M. : Reçu votre arrêt de travail en date du 05/11/18.

M. EL KADI N. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18.

M. BOUDIUAN S. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 11/11/18 (attestation joint).

M. BENAÏSSA A. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 17/11/18.

M. NICAUD M. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18 (attestation employeur joint).

M. AGZIRIN Z. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18.

M. AOULAD AHMED H. : Lu, pris note.

M. DEABJI I. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18.

M. AMRHEIN A. : Reçu votre fiche de renseignements + RIB + copie carte grise.

M. BARUQUE Y. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18.

M. ZAIM R. : Reçu votre attestation employeur en date du 14/11/18 et du 17/11/18.

M. EL MEKHFI A. : Veuillez nous envoyer votre note de frais.

M. DELATTRE L. : Noté le motif de votre absence aux tests physique et écrit. Pour info, il y a eu une session les Mercredi 7 et 14 Novembre le soir.

M. BOUSBAA A. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 18/11/18.

INDISPONIBILITES

M. GUIMONNEAU C. : Du 24 au 30/11/18.

M. IKAN M. : 15 jours à partir du 13/11/18 (certificat médical joint).

M. NICAUD M. : Du 19/11/18 au 28/07/18 le dimanche jusqu'à 11h30.

M. EL AFOUI A. : 15 jours à partir du 15/11/18 (certificat médical joint).

M. ALLAMI A. : Le 24/11/18.

M. KARA ALI A. : Du 24/11/48 au 25/11/18.

M. SAEZ F. : 1 mois à partir du 15/11/18 (certificat médical joint).

M. BOUASLA Y. : Du 01 au 02/12/18.

M. ZAHIRI A. : Le 25/11/18.

M. CARTIER A. : Du 24 au 25/11/18.

M. VITTORIETTI Y. : Le 01/12/18.

M. DESMARETZ S. : Du 30/11/18 au 02/12/18. Du 07 au 09/12/18.

M. ROQUIGNY J. : Du 24 au 25/11/18.

M. HAMMOUCH A. : Du 19 au 25/11/18 (certificat médical joint).

M. THUY D. : Du 24 au 25/11/18. Du 15 au 16/12/18. Du 05 au 06/01/19. Du 12 au 19/01/19. Du 23 au 24/02/19. Du 13 au 14/04/19. Du 11 au 12/05/19. Du 29 au 30/06/19. Du 21 au 22/09/19. Du 16 au 17/11/19. Le 23/11/19. Du 14 au 15/12/19.

M. POIRSON F. : Le 02/12/18.

M. BARUQUE Y. : Du 18/11/18 au 03/12/18.

M. M'HAYA O. : Le 25/11/18. Le 02/12/18. Le 09/12/18. Le 23/12/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Séniors : 06.73.86.35.55.
M. BOUAISS - Contrairement Jeunes : 06.16.40.26.91.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 19 Novembre 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. MM. CHAUMARD, YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Liste des rencontres non jouées le 18 Novembre, à jouer le 23/12 ou le 06/01

MATCH	EQUIPE	EQUIPE	DATE	DATE	HEURE
D2					
50132.1	ORANGE GRES US	CAVAILLON ARC 2	23/12		15H
50212.1	CAMARET AS	ISLE BC	23/12		15H
D4					
50678.1	ORANGE GRES 2	MALAUCENE RG 2	23/12		13H
50679.1	MONDRAGON SC 2	VALREAS US 2	23/12		15H

50758.1	CAMARET AS 2	LAPALUD US 2	23/12		13H
50946.1	ST SATURNIN US 2	MOURIES ENT 2	23/12		15H
D5					
51032.1	ORANGE FC 2	ENTRAIGUES US 3	23/12		13H
51039.1	JONQUIERES SC 3	ORANGE FC 2		06/01	15H

D2

Le match n° 50218.1 : **BARBENTANE O. / MOURIES ENT** du 11/11 se jouera le **06/01 à 15h00**.

D4

Le match n° 50954.1 : **GORDES ESP / ST SAT AV.** du 25/11 se jouera à **13h00**.

D5

Le match n° 51135.1 : **FA CHATEAURENARD / GORDES ESP 3** du 25/11 se jouera à **13h00**.

Le match n° 51037.1 : **ENTRAIGUES US / MORNAS** du 11/11 se jouera le **06/01 à 15h00**.

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 20 Novembre 2018

Présents : MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), GARCIA (Président), DANY, POLI. Mme NICOLAS.

Excusé(s) : MM. CRUZEL, ABEILLE. Mme MAULET.

AMENDES POUR FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

A faire parvenir **avant le 28/11/2018** sous peine de match perdu

U 15 D3

==POULE A

Le match 52045.1 : **AUTRE PROVENCE US / ST DIDIER US2** du 11/11/2018

Le match 52047.1: **CARPENTRAS FC 2 / ETOILE D'AUBUNE 1** du 11/11/2018

U17D3

==POULE C

Le match 51998.1 : **CAVAILLON ARC 2 / AV GOULT ROUSSILLON 1**

U17

U17 D1

Le match n°51348.1 : **AC VEDENE / SORGUES ESP** du 25/11/2018 est avancé le **24/11/2018 à 16h30 au stade de la Banastiere 1.**

U17 D2

== Poule A

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51463.1 : **GADAGNE SC / CARPENTRAS FC.**

Le match n° 51466.1 : **MONTFAVET SC / AC AVIGNON 2.**

Le match n° 51480.1 : **OL MONTEUX / SC COURTHEZON** du 25/11/2018 est avancé au **24/11/2018 au stade ST HILAIRE.**

== Poule B

Le match n° 51544.1 : **CALAVON FC2 / PERTUIS USR** est avancé au **Samedi 24/11/2018 à 15h00 Stade CABRIERES D'AVIGNON.**

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51523.1 : **ISLE BC / CALAVON FC 2.**

Le match n° 51531.1 : **ST JEAN GRES.FONT. / NOVES O.**

Le match n° 51466.1 : **LE PONTET GD AV. US 3 / PERTUIS USR.**

U17 D3

== Poule A

Matches du 18/11/2018 remis le 25/11/2018

Le match n° 51910.1 : **ORANGE GRES / NYONS FC.**

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51905.1 : **CAMARET AS / JONQUIERES SC.**

Le match n° 51908.1 : **PROVENCE RC / ORANGE GRES US.**

== Poule B

Le match n° 51941.1 : **ENTRAIGUES FC / VENTOUX SUD 2** du 04/11/2018 est reporté au **25/11/2018.**

Le match n° 51958.1 : **CFC AVIGNON/ ST DIDIER** du 18/11/2018 est remis au **25/11/2018.**

Le match n° 51945.1 : **ROGNONAS SC / MORIERES ACS** se jouera le **25/11/2018.**

Le match n° 51942.1 : **AVIGNON CFC / MORIERES ACS** du 04/11/2018 reporté au **25/11/2018 EST ANNULE. Ce match sera reprogrammé par la commission.**

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51951.1 : **ENTRAIGUES FC / VILLENEUVE FC 2.**

Le match n° 51954.1 : **ROGNONAS SC / AVIGNON CFC.**

U15

U15 D1

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51397.1 : **BARBENTANE O. / LE PONTET GD AV. US 2.**

Le match n° 51398.1 : **LES ANGLES EMAF / AVIGNON CFC.**

U15 D2

== Poule A

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51597.1 : **SORGUES ESP. / MONTFAVET SC.**

Le match n° 51598.1 : **PIOLENC AS / NYONS FC.**

Le match n° 51600.1 : **SARRIANS COM. / ORANGE FC 2.**

== Poule B

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51655.1 : **ISLE BC / CALAVON FC.**

Le match n° 51666.1 : **ORANGE GRES US / PAYS D'APT FOOT.**

U15 D3

== Poule A

Le match n° 52046.1 : **VELLERON SO. / SORGUES ESP.** du 11/11/2018 se jouera le **06/01/2019.**

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52042.1 : **ENTRAIGUES FC / VELLERON SO.**

Le match n° 52048.1 : **LE THOR US / COURTHEZON SC.**

== Poule B

Le match n° 52096.1 : **CADEROUSSE US / MORIERES ACS** du 18/11/2018 se jouera le **17/11/2018 à 15h30.**

Le match n° 52094.1 : **JONQUIERES SC / VALREAS US** du 11/11/2018 se jouera le **06/01/2019.**

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52085.1 : **PROVENCE RC / JONQUIERES SC.**

Le match n° 52088.1 : **VAISON O. / DENTELLES FC 2.**

== Poule C

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52124.1 : **NOVES O. / JONQUIERES SC 2.**

Le match n° 52123.1 : **MAILLANE SDE / GRAVESON ENT.**

Matches à jouer le 06/01/2019 :

Le match n° 52137.1 : **JONQUIERES SC 2 / GADAGNE SC 2.**

Le match n° 52138.1 : **AVIGNON US / MAILLANE SDE 2.**

Le match n° 52139.1 : GRAVESON ENT. / MONTEUX O. 3.

== Poule D

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52179.1 : ST ETIENNE GRES / PERTUIS USR.

Le match n° 52180.1 : LE PONTET GD AV. US 4 / AVIGNON OUEST FC.

== Poule E

Le match n° 52213.1 : GORDES ESP. / BONNIEUX FC du 07/10/2018 se jouera le 23/12/2018.

COUPE

TIRAGE COUPE

En présence de M. GUIZZARDI (membre du Comité de Direction) et de la Commission des Jeunes.

Clubs présents : VILLENEUVE FC, CALAVON FC, GADAGNE SC, VELLERON SO, ST DIDIER US, AVIGNON AC.

1/16EME DE FINALE COUPE GRAND VAUCLUSE U17 CADRAGE COUPE GRAND VAUCLUSE U15 1^{ER} TOUR COUPES AVENIR U15 ET U17

Matches à jouer le 16/12/2018.

Le tirage est consultable sur le site du District.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 20 Novembre 2018

Présents : Mme CHEVALLIER (Présidence). MM. PEGAS, MASSANO.

Excusés : Mmes PELLEGRIN, CATALANO, COLOMBI. MM. MALLAMACI, BRIEU, GARCIA, BES.

Assistent à la séance : M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mme CHAMBON (CTD DAP).

CORRESPONDANCE

CAVAILLON PHENIX FEM. : Pris note de votre demande d'organisation du Rassemblement Écoles Féminines de Football du 06/04/2019.

VEDENE AC : La Commission ne peut pas prendre en compte votre souhait de jouer à 18h30. Il faut l'accord des clubs adverses.

DISTRICT DES ALPES : Pris note de votre Tournoi Féminin Futsal du 09/02/2019. Les équipes intéressées doivent se rendre sur le site du District des Alpes : <https://alpes.fff.fr/simple/tournois-feminins-futsal/>

LIGUE MEDITERRANEE : Pris note des reports de match.

ISLE BC : Reçu votre accord pour intégrer la Poule Promotion en U18F.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT U15 F – D1

== POULE PROMOTION

Match n° 53374.1 : AVIGNON AC 1 / CADEROUSSE US 1 du 24/11/2018 se jouera à 14h30 sur le stade Roumanille.

Match n° 53376.1 : MONTEUX FCF 1 / ST ANDIOL 1 du 24/11/2018 se jouera à 14h30 sur le stade Bertier (annexe).

== POULE ESPOIR

Poule A

Match n° 53329.1 : MONTEUX FC 3 / COMTAT VENAISSIN JS 1 du 24/11/2018 se jouera à 14h30 sur le stade Bertier (annexe).

Poule B

Match n° 53344.1 : **MONTEUX FCF 2 / CARPENTRAS FC 1** du 24/11/2018 se jouera à **11h00 sur le terrain de la Plaine**. Accord des 2 clubs et de la Commission.

CHAMPIONNAT U18F – D1

== POULE PROMOTION

Suite au refus d'accession de **VEDENE AC** en Poule Promotion, la Commission repêche avec l'accord du club, le troisième meilleur troisième, à savoir **ISLE BC** qui prend la place de **VEDENE AC**.

Veillez consulter le nouveau calendrier.

Match n° 53304.1 : **TOUR D'AIGUES US 1 / ISLE BC 1** du 24/11/2018 se jouera à **14h30**.

Match n° 53301.1 : **AVIGNON AC 2 / CHATEAURENARD FA 1** du 24/11/2018 se jouera à **16h00 sur le stade Roumanille**.

== POULE ESPOIR

Suite au refus d'accession de **VEDENE AC** en Poule Promotion, l'équipe est reversée en poule Espoir et prend la place de l'exempt.

Veillez consulter le nouveau calendrier.

PERTUIS US : Les matchs U18F se joueront à **16h00**.

Match n° 53273.1 : **AVIGNON AC 3 / CARPENTRAS FC 1** du 24/11/2018 se jouera à **16h00 sur le stade Roumanille**.

Match n° 53276.1 : **VENTOUX SUD FC / VEDENE AC** du 24/11/2018 se jouera à **16h00 sur le stade de BEDOIN**.

PERTUIS US : L'accord du club adverse n'ayant pas encore été reçu :

Match n° 53275.1 : **PERTUIS US 1 / VAISON FF 1** est maintenu au 24/11/2018 à **16h00 au stade Verdun**.

CHAMPIONNAT ADULTES À 8 – D2

== POULE A

Forfait général de l'équipe de VISAN/NYONS.

Match n° 52312.1 : **VAISON FF 1 / DENTELLES FC 1** du 11/11/2018 se jouera le **23/11/2018 à 19h00 sur le stade Ulysse Fabre**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

== POULE B

Forfait général de l'équipe d'ISLE BC.

Match n° 52357.1 : **MOURIES ENT 1 / CAVAILLON PHENIX FEM. 1** du 09/11/2018 **est reporté par la Commission au 23/12/2018 à 10h30**.

Match n° 52317.1 : **NOVES O. 1 / LAPALUD US 1** est reporté par la Commission, suite au blocage des routes au **23/12/2018 à 10h30**.

CHAMPIONNAT ADULTES A 11 – D1

Un match (voir ci-dessous) a été reporté pour cause d'intempéries. Ce match n'ayant aucune incidence sur la constitution des poules Promotion et Espoir à venir, les calendriers de la 2^{ème} phase sortiront dans la semaine.

Vous les retrouverez sur le site du District en rubrique « Compétitions ».

Championnat Seniors à 11 comprenant deux Poules de niveau formées d'après le classement des brassages : sélection des deux premiers de chaque Poule et des deux meilleurs troisièmes :

- Poule Promotion,
- Poule Espoir.

Seul le premier de la Poule Promotion pourra participer aux Plateaux d'Accession Lique.

== POULE A

Match n°52264.1 : **BARBENTANE O. 1 / VISAN/NYONS 1** du 18/11/2018 est reporté par la Commission, suite aux intempéries. **Le match devra se jouer impérativement le 25/11/2018 à 10h30, voir avant si accord des deux clubs, sur un terrain homologué en éclairage, sur un terrain de repli ou si besoin inversion du match avec l'accord des 2 clubs**. Aucun report de match ne sera accepté. Veuillez signaler tout changement à la Commission.

SECTEUR COUPES

REGLEMENTS DES COUPES

En cas d'indisponibilité d'utiliser leur terrain, les clubs recevants doivent impérativement fournir un terrain de repli ou inverser la rencontre **avec l'accord du club adverse, sous peine de match perdu**.

COUPE PAUL CHABAS

LES ANGLES EMAF : Pour votre demande de changement d'horaire, il nous faut l'accord du club adverse.
Le match **LES ANGLES EMAF 1 / PIOLENC AS 1** du 25/11/2018 est maintenu à **10h30**.

COUPE de l'AMITIE

Le match **ST REMY AS 1 / CAVAILLON PHENIX FEM. 2** du 02/12/2018 se jouera au stade Jean Léger à **ST REMY**.

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 16 Novembre 2018

Présents : MM. BATTISTA (Président), COMBE, MAUREAU, THIABAUD, VOULET, ZANDOMENEGHI.

Assistent : MM. GRAUGNARD (CTD), NOUGUIER (BMF).

Excusés : MM. PLUQUET, PLUOT, GUIZZARDI, Mme CHAMBON (CTD DAP).

REPORTS DES RENCONTRES DU 10 NOVEMBRE 2018

- **U8/U9** : à déterminer par le club organisateur en accord, avec les clubs concernés (à jouer avant le 12/01).
- **U10/U11** : à jouer le 12/01 (ou avant avec accord des 3 clubs et de la Commission du Foot Animation).
- **U12/U13** : à jouer le 26/01 (ou avant avec accord des 2 clubs et de la Commission du Foot Animation).

REPORTS DES RENCONTRES DU 17 NOVEMBRE 2018

- **U6/U7** : les plateaux de la journée 2 sont annulés. Les clubs souhaitant les rattraper doivent nous informer par mail de la date de report.
- **U10/U11** : les plateaux de la journée 2 sont annulés. Les clubs souhaitant les rattraper en semaine ou le 22/12 doivent nous informer par mail de la date de report.
- **U12/U13** : les plateaux du Festival Foot sont reportés au 24 Novembre

CATEGORIE U12-U13

Calendrier Prévisionnel U12/U13 Saison 2018/2019			
Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
08-sept	Réunion éducateurs	19-janv	J6
15-sept		26-janv	Rattrapages Journée 1
22-sept	Brassages	02-févr	J7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr.	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Rattrapages brassages	2-mars	J1
27-oct		09-mars	Finale Challenge U13 ou Rattrapages
03-nov		16-mars	J2
10-nov	J1	23-mars	Finale Départementale Festival Foot ou Rattrapages
17-nov	1er tour Festival Foot	30-mars	J3
24-nov	J2	06-avr	J4
01-déc	J3	13-avr.	

08-déc	J4	20-avr	
15-déc	J5	27-avr.	Finale Régionale Festival Foot ou Rattrapages
22-déc		04-mai	J5
29-déc		11-mai	J6
05-janv		18-mai	J7
12-janv	2ème tour Festival Foot ou Challenge Départemental	25-mai	Rattrapages

1ER TOUR FESTIVAL FOOT U13

Le club en lettre **A** reçoit et organise le plateau selon le règlement inscrit sur la feuille de match.

Le 1^{er} de la Poule est qualifié pour le 2^{ème} Tour du Festival Foot U13.

Le 2^{ème} de la Poule est qualifié pour le 1^{er} Tour du Challenge Départemental.

La feuille de match est à télécharger sur le site du District dans la rubrique « **INFOS PRATIQUES** »

POULE 1		POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ETOILE AUBUNE 4	A	JS VISAN 1	A	FC DENTELLES 2	A	SC JONQUIERES 3
B	ESP SORGUES 1	B	FC DENTELLES 1	B	ETOILE AUBUNE 1	B	SC COURTHEZON 1
C	FC CARPENTRAS 1	C	AUTRE PROVENCE 1	C	RC PROVENCE 1	C	ETOILE AUBUNE 2
D	FC ORANGE 2	D	FC NYONS 2	D	AS PIOLENC 1	D	US CADEROUSSE 1
E	JS COMTAT VENAISSIN 1	E	US VALREAS 1	E	CS SARRIANS 1	E	AS CAMARET 2

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8	
A	AUTRE PROVENCE 2	A	CS SARRIANS 2	A	FC VENTOUX SUD 2	A	CFC AVIGNON 3
B	AS CAMARET 1	B	SC JONQUIERES 1	B	O MONTEUX 3	B	FC AVIGNON OUEST 1
C	FC NYONS 1	C	VENTOUX SUD 1	C	US ST DIDIER 1	C	AS BEDARRIDES 2
D	O VAISON 1	D	US GRES D'ORANGE 1	D	RG MALAUCENE 1	D	FC ENTRAIGUES 1
E	RC PROVENCE 2	E	FC ORANGE 3	E	SC CAROMB 1	E	O MONTEUX 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	US AVIGNON 2	A	EXEMPT	A	FC VILLENEUVE 4	A	ESP SORGUES 4
B	ACS MORIERES 2	B	AC AVIGNON 1	B	AC AVIGNON 3	B	FC DENTELLES 2
C	FC AVIGNON OUEST 2	C	US AVIGNON 1	C	CFC AVIGNON 4	C	AS BEDARRIDES 1
D	AC VEDENE 3	D	US LE PONTET 3	D	ESP SORGUES 3	D	SC COURTHEZON 2
E	SC GADAGNE 1	E	SC COURTHEZON 3	E	O. MONTEUX 5	E	SC JONQUIERES 2

POULE 13		POULE 14		POULE 15		POULE 16	
A	ACS MORIERES 3	A	EXEMPT	A	SDE MAILLANE 2	A	ENT GRAVESON
B	SC MONTFAVET 1	B	O MONTEUX 1	B	FA CHATEAURENARD 1	B	SDE MAILLANE 1
C	AC VEDENE 2	C	SO VELLERON 1	C	AS ST REMY 2	C	ENT JEAN DU GRES 1
D	ESP PERNES 3	D	US LE THOR 1	D	FC MOLLEGES 1	D	AC AVIGNON 2
E	US ST SATURNIN 1	E	FC CARPENTRAS 2	E	ASVB MAUSSANE 1	E	ES BOULBON 1

POULE 17		POULE 18		POULE 19		POULE 20	
A	O EYRAGUES 2	A	CO CABANNES 1	A	FA VAL DURANCE 2	A	O BARBENTANE 2
B	AS ST REMY 1	B	AC VEDENE 1	B	US TOUR D'AIGUES 2	B	FC VILLENEUVE 1
C	FC TARASCON 1	C	O EYRAGUES 1	C	USR PERTUIS 1	C	FC TARASCON 2
D	AC AVIGNON 4	D	US LE PONTET 2	D	US PLAN D'ORGON 1	D	FA CHATEAURENARD 2
E		E		E		E	

POULE 21		POULE 22		POULE 23		POULE 24	
A	FA CHATEAURENARD 3	A	FC CALAVON 4	A	USR PERTUIS 2	A	US TOUR D'AIGUES 3
B	US LE PONTET 1	B	ARC CAVAILLON 1	B	US TOUR D'AIGUES 1	B	ENT SUD LUBERON 1
C	O BARBENTANE 1	C	OM LUBERON 1	C	SUD LUBERON 2	C	FC CHEVAL BLANC 1
D	ARC CAVAILLON 2	D	GOULT ROUSSILLON 2	D	SOC VILLELAURE 1	D	FC LES VIGNERES 1
E		E		E		E	PAYS D'APT 1

POULE 25		POULE 26		POULE 27		POULE 28	
A	FC CAUMONT 1	A	US LE THOR 2	A	PAYS D'APT 2	A	GOULT ROUSSILLON 3
B	ESP SORGUES 2	B	FC CALAVON 1	B	FC CALAVON 2	B	BC ISLE 2
C	FA VAL DURANCE 1	C	ESP PERNES 2	C	FC CHEVAL BLANC 2	C	FC CALAVON 3
D	ACS MORIERES 1	D	GOULT ROUSSILLON 1	D	BC ISLE 1	D	GORDES 1
E		E		E		E	

POULE 29		POULE 30		POULE 31		POULE 32	
A	SC ROGNONAS 1	A	GJ MONDRAGON MORNAS	A	ST DIDIER 2	A	FC VILLENEUVE 3
B	CFC AVIGNON 2	B	FC ORANGE 1	B	O MONTEUX 2	B	CFC AVIGNON 1
C	FC VILLENEUVE 2	C	US LAPALUD 1	C	ESP PERNES 1	C	EMAF LES ANGLES 1
D	O NOVES 1	D	AS PIOLENC 2	D	ETOILE AUBUNE 3	D	SC MONTFAVET 2
E		E	US GRES D'ORANGE 2	E		E	

CATEGORIE U10-U11

AMENDE 10 €

Forfait Simple :

Poule 3 : FC TARASCON

Calendrier Prévisionnel U10-U11 Saison 2017/2018

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
15-sept	Rentrée du Foot	26-janv	Challenge Départemental
22-sept		02-févr	7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Ratt	02-mars	1
27-oct		09-mars	2
03-nov		16-mars	Journée Dép. clubs labellisés ou Ratt
10-nov	1	23-mars	3
17-nov	2	30-mars	4
24-nov	3	06-avr	Journée Reg. clubs labellisés ou Ratt
01-déc	Challenge Départemental	13-avr	
08-déc	4	20-avr	
15-déc	5	27-avr	5
22-déc		04-mai	Finale Challenge Départemental
29-déc		11-mai	6
05-janv		18-mai	7
12-janv	Ratt	25-mai	Ratt
19-janv	6	01-juin	

NIVEAU 1

POULE 1	
A	AC VEDENE 1
B	O. MONTEUX 1
C	ESP. SORGUES 1
D	BC ISLE 1
E	JS COMTAT VENAISSIN 1
F	FC DENTELLES 1
G	FC CALAVON 1
H	AS PIOLENC 1
I	FC AVIGNON OUEST 1
J	AC AVIGNON 1
K	SC JONQUIERES 1
L	FA CHATEAURENARD 1
M	US TOUR AIGUES 1
N	O. BARBENTANE 1

Suite POULE 1	
O	SO VELLERON 1

NIVEAU 2

POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ESP. PERNES 1	A	AS ST REMY 1	A	US LE PONTET 1
B	FC ENTRAIGUES 1	B	FC MOLLEGES 1	B	EMAF LES ANGLES 1
C	FC DENTELLES 3	C	ESVB MAUSSANE 1	C	AC AVIGNON 3
D	FC DENTELLES 2	D	O. EYRAGUES 1	D	CFC AVIGNON 1
E	US ST DIDIER 1	E	SUD LUBERON 1	E	US AVIGNON 1
F	FC CARPENTRAS 1	F	ENT. ST JEAN GRES 1	F	FC VILLENEUVE 1
G	FC VENTOUX SUD 1	G	SC ROGNONAS 1	G	SC MONTFAVET 1
H	ESP. PERNES 2	H	ESP. MOURIES 1	H	ACS MORIERES 1
I	ETOILE AUBUNE 1	I	O. NOVES 1	I	AC VEDENE 3
J	RG MALAUCENE 1	J	FC TARASCON 1	J	FC CALAVON 2
K	O. MONTEUX 3	K	AS ST REMY 2	K	ARC CAVAILLON 1
L	SC COURTHEZON 1	L	ES BOULBON 1	L	US LE THOR 1
M	AS CAMARET 1	M	ENT. GRAVESON 1	M	SC GADAGNE 1
N	US ORANGE GRES 1	N	SDE MAILLANE 1	N	US ST SATURNIN 1
O	AC VEDENE 2	O	FC CHEVAL BLANC 1	O	US LE PONTET 2

NIVEAU 3

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8 (U10)	
A	RB BOLLENE 2	A	FC ORANGE 1	A	CADENET LUBERON 1	A	BC ISLE 2
B	US LAPALUD 2	B	FC ORANGE 2	B	PAYS D'APT 1	B	ARC CAVAILLON 2
C	AS CAMARET 2	C	US CADEROUSSE 1	C	FA VAL DURANCE 1	C	ACS MORIERES 2
D	US AUTRE PROVENCE 1	D	US ORANGE GRES 2	D	FC CHEVAL BLANC 2	D	O. MONTEUX 2
E	US VALREAS 1	E	SC JONQUIERES 2	E	SC GADAGNE 2	E	AC AVIGNON 2
F	US BOUCHET 1	F	FC ENTRAIGUES 2	F	USR PERTUIS 1	F	O. BARBENTANE 2
G	JS COMTAT VENAISSIN 2	G	FC CALAVON 3	G	ESP. GORDES 1	G	ESP. SORGUES 2
H	AS PIOLENC 2	H	US CADEROUSSE 2	H	BONNIEUX LACOSTE 1	H	US AVIGNON 2
I	AS CAMARET 3	I	SC COURTHEZON 2	I	SUD LUBERON 2	I	CFC AVIGNON 2
J	RB BOLLENE 1	J	AS BEDARRIDES 1	J	FC LES VIGNERES 1	J	SO VELLERON 2
K	FC NYONS 1	K	CS SARRIANS 1	K	FC CAUMONT 1	K	EMAF LES ANGLES 2
L	RC PROVENCE 1	L	CFC AVIGNON 3	L	OM LUBERON 1	L	ENT. ST JEAN GRES 2
M	MONDRAGON MORNAS 1	M	US LE PONTET 3	M	SOC VILLELAURE 1	M	FC VENTOUX SUD 2
N	US LAPALUD 1	N	ESP. SORGUES 3	N	GOULT ROUSSILON 1	N	FA CHATEAURENARD 2
O	O. VAISON 1	O	FC VENTOUX SUD 3	O	US PLAN D'ORGON 1	O	US TOUR AIGUES 2

NIVEAU 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	RG MALAUCENE 2	A		A	CFC AVIGNON 4	A	ARC CAVAILLON 3
B	US ST DIDIER 2	B	CO CABANNES 1	B	SC MONTFAVET 2	B	FC CALAVON 4
C	ESP. PERNES 3	C	FC MOLLEGES 2	C	CFC AVIGNON 5	C	FC CHEVAL BLANC 3
D	FC VENTOUX SUD 4	D	FC VILLENEUVE 2	D	US AVIGNON 3	D	PAYS D'APT 2
E	SC CAROMB 1	E	O. BARBENTANE 3	E	FC VILLENEUVE 3	E	USR PERTUIS 2
F	FC CARPENTRAS 2	F	SDE MAILLANE 2	F	FC AVIGNON OUEST 2	F	SUD LUBERON 3
G	O. VAISON 2	G	ST ETIENNE DU GRES 1	G	FC VILLENEUVE 4	G	US TOUR AIGUES 3
H		H	ESP. MOURIES 2	H	US LE PONTET 4	H	SOC VELLERON 3
I	SC ALTHEN	I	FC TARASCON 2	I	AC AVIGNON 4	I	FA VAL DURANCE 2
J	ETOILE AUBUNE 3	J	ENT. ST JEAN GRES 3	J	FC AVIGNON OUEST 3	J	US PLAN D'ORGON 2
K	O. MONTEUX 4	K	FA CHATEAURENARD 3	K	EMAF LES ANGLES 4	K	BC ISLE 3
L	ACS MORIERES 3	L	O. NOVES 2	L	US AVIGNON 4	L	US LE THOR 2
M	ESP. SORGUES 4	M		M		M	
N	MONDRAGON MORNAS 2	N		N		N	
O	SC JONQUIERES 3	O		O		O	

GRILLE DES RENCONTRES

La feuille de match est à télécharger sur le site du District dans la rubrique « DOCUMENTS » puis « INFOS PRATIQUES » et « FOOTBALL ANIMATION ».

Cette grille vous permettra de rencontrer toutes les équipes de votre Poule 1 fois. Si la lettre qui reçoit est EXEMPT, c'est la lettre suivante dans le tableau qui recevra.

1^{ère} Journée 10/11/2018	Chez A avec B et C	Chez D avec H et L	Chez E avec I et J	Chez F avec G et K	Chez M avec N et O
2^{ème} Journée 17/11/2018	Chez J avec A et M	Chez L avec B et F	Chez C avec H et K	Chez I avec N et D	Chez O avec G et E
3^{ème} Journée 24/11/2018	Chez H avec A et E	Chez B avec G et M	Chez I avec C et L	Chez K avec O et D	Chez N avec F et J
4^{ème} Journée 08/12/2018	Chez A avec F et I	Chez E avec B et K	Chez D avec M et C	Chez J avec H et O	Chez G avec L et N
5^{ème} Journée 15/12/2018	Chez L avec O et A	Chez H avec N et B	Chez C avec G et J	Chez F avec D et E	Chez M avec I et K
6^{ème} Journée 19/01/2019	Chez K avec N et A	Chez B avec D et J	Chez O avec F et C	Chez G avec H et I	Chez L avec M et E
7^{ème} Journée 02/02/2019	Chez A avec D et G	Chez B avec I et O	Chez N avec C et E	Chez J avec K et L	Chez F avec H et M

1ER TOUR DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Les matchs se jouent le samedi 1er décembre.

Le club en lettre A reçoit et organise le plateau selon le règlement inscrit sur la feuille de match.

Le 1^{er} de la Poule est qualifié pour le **2^{ème} Tour**.

La feuille de match est à télécharger dans la rubrique Documents puis Infos Pratiques.

POULE 1		POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	AS CAMARET 2	A	JS COMTAT VENAISSIN 2	A	SC COURTHEZON 2	A	O. NOVES 2
B	US AVIGNON 1	B	GJ MONDRAGON MORNAS 1	B	CFC AVIGNON 1	B	ARC CAVAILLON 1
C	AC VEDENE 1	C	O. MONTEUX 1	C	ESP. SORGUES 1	C	BC ISLE 1
D	FC CAUMONT 1	D	CS SARRIANS 1	D	FC LES VIGNERES 1	D	BONNIEUX LACOSTE 1
E	SC MONTFAVET 2	E	US AVIGNON 3	E	GOULT ROUSSILLON 1	E	FC TARASCON 2
POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8	
A	FC DENTELLES 2	A	O. MONTEUX 3	A	FC CALAVON 3	A	EMAF LES ANGLES 2
B	US VALREAS 1	B	FC NYONS 1	B	FC CHEVAL BLANC 1	B	RCB BOLLENE 1
C	JS COMTAT VENAISSIN 1	C	FC DENTELLES 1	C	ST JEAN DU GRES 3	C	AS PIOLENC 1
D	AC VEDENE 3	D	US LE THOR 2	D	PAYS D'APT 1	D	US LAPALUD 1
E	ETOILE AUBUNE 2	E	ESP. PERNES 3	E	ARC CAVAILLON 3	E	FC ENTRAIGUES 2
POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	SC JONQUIERES 2	A	ST ETIENNE DU GRES 1	A	ARC CAVAILLON 2	A	BC ISLE 2
B	ENT. GRAVESON 1	B	ENT. MOURIES 1	B	SDE MAILLANE 1	B	FC TARASCON 1
C	FC AVIGNON OUEST 1	C	AC AVIGNON 1	C	SC JONQUIERES 1	C	FA CHATEAURENARD 1
D	CO CABANNES 1	D	FA CHATEAURENARD 2	D	US LE PONTET 2	D	VENTOUX SUD 2
E	FC VILLENEUVE 3	E	O. BARBENTANE 3	E	EMAF LES ANGLES 3	E	SUD LUBERON 3
POULE 13		POULE 14		POULE 15		POULE 16	
A	SUD LUBERON 2	A	FC CHEVAL BLANC 2	A	OM LUBERON 1	A	FA VAL DURANCE 1
B	CADENET LUBERON 1	B	SC MONTFAVET 1	B	ES BOULBON 1	B	O. NOVES 1
C	US LA TOUR AIGUES 1	C	O. BARBENTANE 1	C	SO VELLERON 1	C	ESP. PERNES 1
D	SOC VILLELAURE 1	D	US AVIGNON 2	D	ESP. PERNES 2	D	US PLAN D'ORGON 1
E	FC CHEVAL BLANC 3	E	US TOUR AIGUES 3	E	FC CALAVON 2	E	CFC AVIGNON 2
POULE 17		POULE 18		POULE 19		POULE 20	
A	US LAPALUD 2	A	US ST DIDIER 1	A	VENTOUX SUD 3	A	FC ORANGE 2
B	SC GADAGNE 1	B	ESP. GORDES 1	B	ACS MORIERES 1	B	US ST SATURNIN 1
C	FC ENTRAIGUES 1	C	RCB BOLLENE 2	C	FC CARPENTRAS 1	C	VENTOUX SUD 1
D	US GRES ORANGE 2	D	AUTRE PROVENCE 1	D	AS CAMARET 3	D	CFC AVIGNON 4
E	MONDRAGON MORNAS 2	E	VENTOUX SUD 4	E	FC AVIGNON OUEST 3	E	SC JONQUIERES 3
POULE 21		POULE 22		POULE 23		POULE 24	
A	AS PIOLENC 2	A	ESP. SORGUES 3	A	O. BARBENTANE 2	A	CFC AVIGNON 3
B	FC ORANGE 1	B	US BOUCHET 1	B	US LE PONTET 1	B	EMAF LES ANGLES 1
C	ETOILE AUBUNE 1	C	RG MALAUCENE 1	C	SC COURTHEZON 1	C	AS CAMARET 1
D	RG MALAUCENE 2	D	US CADEROUSSE 1	D	AS BEDARRIDES 1	D	ACS MORIERES 2
E	FC AVIGNON OUEST 2	E	ACS MORIERES 3	E	ENT. ST JEAN DU GRES 2	E	FC CARPENTRAS 2

POULE 25		POULE 26		POULE 27		POULE 28	
A	SO VELLERON 2	A	AC AVIGNON 3	A	FC VILLENEUVE 2	A	AC VEDENE 2
B	RC PROVENCE 1	B	FA CHATEAURENARD 3	B	US LE THOR 1	B	ESP. SORGUES 2
C	US ORANGE GRES 1	C	AS ST REMY 1	C	FC MOLLEGES 1	C	ESVB MAUSSANE 1
D	O. MONTEUX 2	D	US PLAN D'ORGON 2	D	O. VAISON 1	D	FC DENTELLES 3
E	SC CAROMB 1	E	FA VAL DURANCE 2	E	US CADEROUSSE 2	E	BC ISLE 3
POULE 29		POULE 30		POULE 31		POULE 32	
A	US LE PONTET 3	A	USR PERTUIS 2	A	AS ST REMY 2	A	SC GADAGNE 2
B	AC AVIGNON 2	B	PAYS D'APT 2	B	FC MOLLEGES 2	B	FC VILLENEUVE 1
C	O. EYRAGUES 1	C	SUD LUBERON 1	C	ST JEAN DU GRES 1	C	SC ROGNONAS 1
D	SC ALTHEN 1	D	US LA TOUR D'AIGUES 2	D	ESP. MOURIES 2	D	US ST DIDIER 2
E	SDE MAILLANE 2	E	FC CALAVON 1	E	USR PERTUIS 1	E	SO VELLERON 3

CATEGORIE U8-U9

<p>Calendrier Prévisionnel U8-U9 Saison 2018/2019</p>
--

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
22/9	Rentrée du Foot	19/1	
29/9		26/1	Plateau 6
6/10	Plateau 1 chez A	2/2	
13/10		9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	Plateau 7
10/11	Plateau 2 chez B	9/3	
17/11		16/3	Plateau 8
24/11	Plateau 3 chez C	23/3	
1/12		30/3	Plateau 9
8/12	Plateau 4 chez D	6/4	
15/12		13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	Plateau 10
5/1		4/5	
12/1	Plateau 5 chez E	11/5	Journée Nationale des Débutants

CORRESPONDANCES

POULES U8/U9

POULE 1		POULE 2		POULE 3	
A	VALREAS US 1	A	CADEROUSSE US 1	A	R.C PROVENCE 1
B	VISAN JS 1	B	JONQUIERES SC 1	B	PIOLENC AS 1
C	BOSQUETAINE US 1	C	VEDENE AC 3	C	BOLLENE RCB 1
D	VAISON O. 1	D	BEDARRIDES AS 1	D	COMTAT VENAISSIN JS 3
E	AUTRE PROVENCE U.S 1	E	E.AUBUNE 2	E	R.C PROVENCE 2
F	VISAN JS 2	F	JONQUIERES SC 2	F	PIOLENC AS 2
G	VAISON O. 2	G	BEDARRIDES AS 2	G	BOLLENE RCB 2
H	VISAN JS 3	H	VEDENE AC 4	H	PIOLENC AS 3
I	R.C PROVENCE 3	I	JONQUIERES SC 3	I	BOLLENE RCB 3
J	R.C PROVENCE 4	J	E.AUBUNE 3	J	

Suite POULE 1		Suite POULE 2		Suite POULE 3	
K	AUTRE PROVENCE U.S 2				

POULE 4

A	MALAUCENE RG 1
B	CAROMB SC 1
C	SARRIANS COM 2
D	CARPENTRAS F.C. 2
E	ALTHEN SC 1
F	ENTRAIGUES FC 1
G	SARRIANS COM 3
H	CARPENTRAS F.C. 3
I	ENTRAIGUES FC 2
J	MALAUCENE RG 2
K	FC ENTRAIGUES 3

POULE 5

A	TARASCON FC 1
B	GRAVESON ENT 1
C	ROGNONAS SC 1
D	
E	BOULBON ES 1
F	TARASCON FC 2
G	BOULBON ES 2
H	TARASCON FC 3
I	
J	

POULE 6

A	MONTFAVET SC 1
B	ST SAT AVIGNON US 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1
D	MONTFAVET SC 2
E	ST SAT AVIGNON US 2
F	AVIGNON OUEST F.C 2
G	AVIGNON OUEST F.C 3
H	LES ANGLÉS EMAF 1
I	LES ANGLÉS EMAF 2
J	ST SAT AVIGNON US 3

POULE 7

A	PLAN D'ORGON 1
B	C. O. CABANNAIS 1
C	ST ANDIOL O. 1
D	CHEVAL BLANC FC 1
E	MOLLEGES FC 1
F	PLAN D'ORGON 2
G	C. O. CABANNAIS 2
H	CHEVAL BLANC FC 2
I	PLAN D'ORGON 3
J	ST ANDIOL O. 2
K	CHEVAL BLANC FC 3
L	C. O. CABANNAIS 3

POULE 8

A	ST JEAN GRES FONTV. 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ESVB 1
D	VAL DURANCE FA 1
E	MOURIES ENT. 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	AUREILLE FC 2
H	MAUSSANE ESVB 2
I	VAL DURANCE FA 2
J	MOURIES ENT. 2

POULE 9

A	LES VIGNERES FC 1
B	LE THOR U.S 1
C	SC GADAGNE 2
D	LE THOR U.S 2
E	SC GADAGNE 3
F	
G	
H	
I	
J	

POULE 10

A	PAYS D'APT 1
B	GORDES ESP. 1
C	BONNIEUX LACOSTE ASJ 1
D	GOULT ROUSSILLON 1
E	PAYS D'APT 2
F	GOULT ROUSSILLON 2
G	PAYS D'APT 3
H	BONNIEUX LACOSTE ASJ 2
I	
J	

POULE 11

A	ET.S.CUCURON 1
B	VILLELAURE SOC 1
C	FOOTBALL CADENET LUB 1
D	SUD LUBERON ENT. S. 1
E	OPPEDE MAUBEC 1
F	FOOTBALL CADENET LUB 2
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	VILLELAURE SOC 2
I	
J	

POULE U9

POULE 12

A	MONDRAGON MORNAS 1
B	LAPALUD US 1
C	COMTAT VENAISSIN JS 1
D	CAMARET AS 1
E	MONDRAGON MORNAS 2
Suite POULE 12	
F	LAPALUD US 2
G	COMTAT VENAISSIN JS 2
H	CAMARET AS 2
I	
J	

POULE 13

A	COURTHEZON SC 1
B	ORANGE FC 1
C	ORANGE GRES US 1
D	DENTELLES FC 1
E	SARRIANS COM 1
Suite POULE 13	
F	E.AUBUNE 1
G	ORANGE FC 2
H	DENTELLES FC 2
I	ORANGE GRES US 2
J	

POULE 14

A	PERNES ESP 1
B	MONTEUX O. 1
C	VENTOUX SUD FC M/B 1
D	VEDENE AC 1
E	PERNES ESP 2
Suite POULE 14	
F	MONTEUX O. 2
G	VENTOUX SUD FC M/B 2
H	VEDENE AC 2
I	MONTEUX O. 3
J	VENTOUX SUD FC M/B 3

POULE 15

A	CARPENTRAS F.C. 1
B	PERNES ESP 3
C	ST DIDIER US 1
D	PERNES ESP 4
E	MORIERES ACS 1
F	MORIERES ACS 2
G	ISLE BC 3
H	CAUMONT FC 1
I	CAUMONT FC 2
J	

POULE 16

A	VILLENEUVE FC 1
B	AVENIR CLUB AVIGNON 1
C	LE PONTET US 1
D	SORGUES ESP 1
E	VILLENEUVE FC 2
F	AVENIR CLUB AVIGNON 2
G	LE PONTET US 2
H	SORGUES ESP 2
I	LE PONTET US 3
J	SORGUES ESP 3

POULE 17

A	AVIGNON CFC 1
B	AVIGNON US 1
C	AVIGNON CFC 2
D	AVENIR CLUB AVIGNON 3
E	AVIGNON US 2
F	AVENIR CLUB AVIGNON 4
G	AVIGNON CFC 3
H	LES ANGLÉS EMAF 3
I	
J	

POULE 18		POULE 19		POULE 20	
A	BARBENTANE O. 1	A	CALAVON FC 1	A	PERTUIS USR 1
B	MAILLANE SDE 1	B	ISLE BC 1	B	TOUR AIGUES US 1
C	NOVES O. 1	C	GADAGNE SC 1	C	
D	ST REMY AS 1	D	VELLERON SO 1	D	TOUR AIGUES US 2
E	CHATEAURENARD FA 1	E	CAVAILLON ARC 1	E	PERTUIS USR 3
F	BARBENTANE O. 2	F	CALAVON FC 2	F	TOUR AIGUES US 3
G	MAILLANE SDE 2	G	ISLE BC 2	G	
H	NOVES O. 2	H	VELLERON SO 2	H	
I	ST REMY AS 2	I	CALAVON FC 3	I	
J	EYRAGUES O. 1	J	CAVAILLON ARC 2	J	

POULES U8

POULE 21		POULE 22		POULE 23	
A	LAPALUD US 3	A	ORANGE GRES US 3	A	
B	MONDRAGON MORNAS 3	B	COURTHEZON SC 2	B	VENTOUX SUD FC M/B 4
C	CAMARET AS 3	C	DENTELLES FC 3	C	PERNES ESP 5
D	ORANGE FC 3	D	MONTEUX O. 4	D	ST DIDIER US 2
E	LAPALUD US 4	E	ORANGE GRES US 4	E	VENTOUX SUD FC M/B 5
F	MONDRAGON MORNAS 4	F	COURTHEZON SC 3	F	PERNES ESP 6
G	CAMARET AS 4	G	DENTELLES FC 4	G	ST DIDIER US 3
H	NYONS FC 1	H	MONTEUX O. 5	H	VENTOUX SUD FC M/B 6
I		I	MONTEUX O. 6	I	
J		J	COURTHEZON SC 4	J	

POULE 24		POULE 25		POULE 26	
A	AVENIR CLUB AVIGNON 5	A	AVIGNON US 3	A	BARBENTANE O. 3
B	VILLENEUVE FC 3	B	AVIGNON CFC 4	B	MAILLANE SDE 3
C	SORGUES ESP 4	C	AVENIR CLUB AVIGNON 7	C	NOVES O. 3
D	LE PONTET US 4	D	MORIERES ACS 3	D	ST REMY AS 3
E	AVENIR CLUB AVIGNON 6	E	AVIGNON CFC 5	E	CHATEAURENARD FA 2
F	VILLENEUVE FC 4	F	AVENIR CLUB AVIGNON 8	F	BARBENTANE O. 4
G	SORGUES ESP 5	G	AVIGNON US 4	G	MAILLANE SDE 4
H	LE PONTET US 5	H	AVIGNON CFC 6	H	NOVES O. 4
I	SORGUES ESP 6	I	MORIERES ACS 4	I	CHATEAURENARD FA 3
J	AVIGNON CFC 7	J	MORIERES ACS 5	J	EYRAGUES O. 2

POULE 27		POULE 28	
A	VELLERON SO 3	A	TOUR AIGUES US 4
B	CALAVON FC 4	B	PERTUIS USR 2
C	ISLE BC 3	C	TOUR AIGUES US 5
D	CAUMONT F.C 3	D	PERTUIS USR 4
E	VELLERON SO 4	E	TOUR AIGUES US 6
F	ISLE BC 4	F	TOUR AIGUES US 7
G	CALAVON FC 5	G	
H	CALAVON FC 6	H	
I	CAVAILLON ARC 3	I	
J	CAVAILLON ARC 4	J	
K	FC CHEVAL BLANC 4		
L	FA VAL DURANCE 3		

CATEGORIE U6/U7

Calendrier Prévisionnel U6-U7 Saison 2018/2019
--

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
29/9	Rentrée du Foot	26/1	
6/10		2/2	Plateau 6
13/10	Plateau 1 chez A	9/2	
20/10		16/2	

27/10		23/2	
3/11		2/3	
10/11		9/3	Plateau 7
17/11	Plateau 2 chez B	16/3	
24/11		23/3	Plateau 8
1/12	Plateau 3 chez C	30/3	
8/12		6/4	Plateau 9
15/12	Plateau 4 chez D	13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	
5/1		4/5	Plateau 10
12/1		11/5	
19/1	Plateau 5 chez E	18/5	Journée Nationale des Débutants

CORRESPONDANCES

Poule 4 : **FC CAUMONT 2** rentre en lettre **I**.

Poule 9 : **O. BARBENTANE 2 et 3** se retirent.

Poule 22 : **O. BARBENTANE 2 et 3** rentrent en lettres **L et M**.

Poule 9 : En raison du retrait d'O. BARBENTANE 2 et 3, **AC AVIGNON 3**, **CFC AVIGNON 3** et **CFC AVIGNON 4** rentrent en **poule 8**.

Poule 10 : **ARC CAVAILLON 4** rentre en lettre **D**.

Poule 21 : **CADENET LUBERON 1** rentre en lettre **G**.

POULES U7

POULE 1

A	CAMARET AS 1
B	COURTHEZON SC 1
C	JONQUIERES SC 1
D	LAPALUD US 1
E	
F	CAMARET AS 2
G	COURTHEZON SC 2
H	CAMARET AS 3
Suite POULE 1	
I	
J	

POULE 2

A	MONTEUX O. 1
B	PERNES ESP 1
C	VENTOUX SUD FC M/B 1
D	MALAUCENE RG 1
E	VEDENE AC 1
F	MONTEUX O. 2
G	PERNES ESP 2
H	VENTOUX SUD FC M/B 2
Suite POULE 2	
I	MONTEUX O. 3
J	VEDENE AC 2

POULE 3

A	AVENIR CLUB AVIGNON 1
B	AVIGNON CFC 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1
D	
E	
F	AVENIR CLUB AVIGNON 2
G	AVIGNON CFC 2
H	AVIGNON OUEST F.C 2
Suite POULE 3	
I	
J	

POULE 4

A	
B	CAUMONT F.C 1
C	ISLE BC 1
D	CALAVON FC 1
E	CAVAILLON ARC 1
F	CALAVON FC 2
G	CAVAILLON ARC 2
H	ISLE BC 2
I	CAUMONT FC 2
J	

POULE 5

A	TOUR AIGUES US 1
B	PERTUIS USR 1
C	
D	TOUR AIGUES US 2
E	PERTUIS USR 2
F	TOUR AIGUES US 3
G	
H	
I	
J	

POULE 6

A	MORIERES ACS 1
B	
C	LE PONTET US 1
D	SORGUES ESP 1
E	MORIERES ACS 2
F	
G	LE PONTET US 2
H	SORGUES ESP 2
I	SORGUES ESP 3
J	

POULES U6

POULE 7

A	LAPALUD US 3
B	CAMARET AS 4
C	FC DENTELLES 2
D	JONQUIERES SC 2
E	LAPALUD US 2
F	CAMARET AS 5
G	
H	
I	
J	

POULE 8

A	PERNES ESP 3
B	BEDARRIDES AS 2
C	SORGUES ESP 4
D	MORIERES ACS 3
E	LE PONTET US 3
F	SORGUES ESP 5
G	MORIERES ACS 4
H	LE PONTET US 4
I	AC AVIGNON 3
J	AVIGNON CFC 3
	AVIGNON CFC 4

POULE 9

A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	

POULE 10

A	CAVAILLON ARC 3
B	CALAVON FC 3
C	CAUMONT F.C 3
D	CAVAILLON ARC 4
E	CALAVON FC 4
F	ISLE BC 3
G	
H	
I	
J	

POULE 11

A	PERTUIS USR 3
B	
C	TOUR AIGUES US 4
D	PERTUIS USR 4
E	TOUR AIGUES US 5
F	TOUR AIGUES US 6
G	
H	
I	
J	

POULES U6/U7

POULE 12

A	NYONS FC 1
B	SAHUNE AS 1
C	VAISON O. 1
D	VALREAS US 1
E	VISAN JS 1
F	AUTRE PROVENCE U.S 1
G	VAISON O. 2
H	
I	
J	

POULE 13

A	BOLLENE RCB 1
B	COMTAT VENAISSIN JS 1
C	R.C PROVENCE 1
D	MONDRAGON MORNAS 1
E	PIOLENC AS 1
F	BOLLENE RCB 2
G	R.C PROVENCE 2
H	MONDRAGON MORNAS 2
I	PIOLENC AS 2
J	

POULE 14

A	ORANGE FC 1
B	CADEROUSSE US 1
C	ORANGE GRES US 1
D	DENTELLES FC 1
E	JONQUIERES SC 3
F	ORANGE FC 2
G	ORANGE GRES US 2
H	ORANGE GRES US 3
I	CADEROUSSE US 2
J	CADEROUSSE US 3

POULE 15

A	CAROMB SC 1
B	E.AUBUNE 1
C	SARRIANS COM 1
D	CARPENTRAS F.C. 1
E	ST DIDIER US 1
F	E.AUBUNE 2
G	CARPENTRAS F.C. 2
H	MALAUCENE RG 2
I	
J	

POULE 16

A	LES ANGLAS EMAF 1
B	AVIGNON US 1
C	MONTFAVET SC 1
D	VILLENEUVE FC 1
E	U.S BARTHELASSE 1
F	LES ANGLAS EMAF 2
G	AVIGNON US 2
H	VILLENEUVE FC 2
I	AVIGNON US 3
J	MONTFAVET SC 2

POULE 17

A	
B	VELLERON SO 1
C	ENTRAIGUES FC 1
D	ALTHEN SC 1
E	ST SAT AVIGNON US 1
F	GADAGNE SC 1
G	GADAGNE SC 2
H	LE THOR U.S 1
I	BEDARRIDES AS 1
J	

POULE 18

A	MOURIES ENT 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ES 1
D	ST JEAN GRES FONTV. 4
E	
F	MOURIES ENT 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 5
H	
I	
J	

POULE 19

A	TARASCON FC 1
B	ST JEAN GRES FONTV. 1
C	ST REMY AS 1
D	MAILLANE SDE 1
E	TARASCON FC 2
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 3
H	ST REMY AS 2
I	MAILLANE SDE 2
J	

POULE 20

A	CHEVAL BLANC FC 1
B	PLAN D'ORGON 1
C	MOLLEGES FC 1
D	ST ANDIOL O. 1
E	CO CABANNAIS 1
F	CHEVAL BLANC FC 2
G	PLAN D'ORGON 2
H	CO CABANNAIS 2
I	CHEVAL BLANC FC 3
J	EYGALIERES US 1

POULE 21		POULE 22	
A	AV.GOULT ROUSSILLON 1	A	CHATEAURENARD FA 1
B	SUD LUBERON ENT. S. 1	B	EYRAGUES O. 1
C	CUCURON ES 1	C	ROGNONAS SC 1
D	VILLELAURE SOC 1	D	GRAVESON ENT 1
E	PAYS D'APT 1	E	NOVES O. 1
F	SUD LUBERON ENT. S. 2	F	CHATEAURENARD FA 2
G	CADENET LUBERON 1	G	CHATEAURENARD FA 3
Suite POULE 21		Suite POULE 22	
H		H	GRAVESON ENT 2
I		I	GRAVESON ENT 3
J		J	NOVES O. 2
		K	BARBENTANE O. 1
		L	BARBENTANE O. 2
		M	BARBENTANE O. 3

COMMISSION TECHNIQUE

DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS, Saison 2018/2019

Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 – 4 ou
Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 – U11 – U13 – U15 – U19 – Séniors - GB

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Après du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : secretariat@grandvaucluse.ff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» → «Formations de cadres» → «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11	C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15	C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	NB : l'entrée en formation est libre. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	Date décalée dans le temps : Le candidat devra se présenter en justifiant de 5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l'attestation complète du certificat demandé). <u>Ex :</u> Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COUT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
26.27.29.30 Novembre 2018	160 euros ½ Pension	CFF2 2x2 jours	Secteur centre et nord	Module U7 Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	<p>Module U7 Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p>Module U9 Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p>Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p style="text-align: center;">Cliquez Onglet FORMATION</p> <p style="text-align: center;">Puis Inscriptions</p> <p>Choisir ensuite la formule désirée :</p> <p>-Module 32h pour un CFF, -Module 16h pour une catégorie précise, -Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte.</p> <p>Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription</p>
19 Décembre 2018	25 euros ½ Pension	Module Animatrice	Carpentras	Module U9 Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	
7.8.10.11 Janvier 2019	160 euros ½ Pension	CFF1 4 jours	District Grand Vaucluse	Module U11 Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
28.29.31 Janvier et 01.Février 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 x 2 jours	Secteur centre et nord	CFF1 Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.	
9 Février 2018	25 euros ½ Pension	Module U7		Module U13 Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
4 et 5 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U13 2 jours	Secteur sud	Module U15 Catégorie : U15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
7 et 8 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U15 2 jours	Secteur sud	CFF2 Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
25 et 26 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U9 2 jours	Secteur sud	CFF3 Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
28 et 29 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U11 2 jours	Secteur sud		
1.2.4.5 Avril 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 X 2 jours	Secteur sud		
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	CFF2 2 x 2 jours	Secteur centre		

Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019

INFO PRATIQUE

LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison.
Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL** ou **TECHNIQUE REGIONAL** ou **TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL *	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 Certifié	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

« LES ESPOIRS DU FOOTBALL »

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Évaluation, l'Observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

Objectifs de l'opération :

DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau, (*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau*).

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles

- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.

- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

OPERATION « Les ESPOIRS du FOOTBALL » GARÇONS (U13-U14) OPERATION DE DÉTECTIONS GARÇONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
U13 12 ans & Pôle Espoirs	Détection dans les clubs <i>Propositions clubs + observations matchs</i> <i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i>	Détection / Observation District (Convocation District) Dates rassemblements et détections : 14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019 Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019 Dates CPS : 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	Détection / Observation Ligue (Convocation Ligue) 1^{er} Rassemblement Stages Interdépartementaux : Stage 1 18/19 Février 2019 Stage 2 20/21 Février 2019 Stage 22/23 Février 2019 2^{ème} rassemblement Journée Régionale : Merc. 03 Avril 2019

			<u>Stage</u> <u>Probatoire Pôle</u> Du 8 au 10 Mai 2018
--	--	--	---

	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U14 13 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1) <u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018 Mercredi 09 et 16 Janvier 2019 <u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019 <u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019 <u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019

	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U15 14 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> Retour fiche au District avant le 14 Sept 2018	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 3 octobre 2018 (gpe n-1) 10 octobre 2018 17 octobre 2018 <u>Stage départemental :</u> 29-30-31 octobre 2018 <u>Match de préparation :</u> 7 novembre 2018 21 novembre 2018 <u>Rencontres Inter Districts :</u> (Convocation District) 5 décembre 2018	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Rassemblement Rég.1 :</u> 05 Janvier 2019 <u>Rassemblement Rég.2:</u> 02 Février 2019 <u>Stage Régional :</u> Avenir : 12 au 14 Février 2019 Elite : 19 au 21 Février 2019 <u>Matchs amicaux Elite / Avenir :</u> Mercredi 13 Mars 2019 Mercredi 27 Mars 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> Elite : 09 au 12 Avril 2019 Avenir : 16 au 19 Avril 2019
U16 15 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> Retour fiche au District avant le : 10 Sept. 2018	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates détections ou observations matchs</u> 26 septembre 2018 + observations matchs Août / Septembre	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Journée régionale :</u> Mercredi 29 Août 2018 Mercredi 26 Sept. 2018 <u>Stage Ligue :</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Matchs amicaux :</u> Mercredi 12 Déc. 2018 Mercredi 30 Janvier 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> Du 19 au 21 Février 2019

CALENDRIER PREVISIONNEL

	1^{ère} phase	2^{ème} phase	3^{ème} phase
U15 14 ans (2004) Rassemblement Interdistricts	Détection dans les clubs	Détection / Observation District (convocation District)	Observation Ligue
	<i>Retour fiche au District avant le 14 Sept. 2018</i> <i>Propositions clubs et listing connus saison précédente</i>	03 Octobre 2018 (Gpe U14 n -1) 10 Octobre 2017 17 Octobre 2017 <u>Stage Départemental</u> 29-30-31 oct 2018 <u>Match amical (à confirmer)</u> 7 Novembre 2018 21 Novembre 2018	05 décembre 2018 vs Provence <u>Journées Ligue</u> 05 Janvier 2019 02 Février 2019 <u>Stage élite/avenir</u> 12 au 14 février 2019 19 au 21 février 2019 <u>Matchs amicaux : élite/avenir</u> 13 et 27 Mars 2019 Rassemblement Inter Ligue U15 16 au 19 Avril 2019

OPERATION « ESPOIRS DU FOOTBALL »
Evaluation et observation sur la catégorie U13 nés en 2006

Suite aux retours des fiches clubs, nous vous communiquons la liste des joueurs (**nés dans le 2nd semestre 2006**) convoqués dans la catégorie U13 pour les premières actions au niveau départemental :

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018 de 14h00 à 17h00,
Site d'ENTRAIGUES et de SAINT REMY DE PROVENCE.

PS : les évaluations en District serviront aussi pour la pré- détection du Pôle Espoirs Football d'Aix en Provence pour les candidats volontaires dont les fiches de candidature sont à télécharger avant le 5 novembre 2018 sur le site du District.

La répartition des clubs a été faite de façon à équilibrer les rapports numériques et des postes de GB sur les 2 sites ce qui explique que quelques 1er semestre sont dans le groupe des 2nd semestre - Merci de votre compréhension.

Mercredi 28 Novembre 2018 – Site d'ENTRAIGUES (stade Nardini – Synthétique)		
Joueurs nés dans le 2nd semestre		
RDV à 14h00 au stade munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle		
<p><u>US GRES ORANGE</u> TOLBA Amine DAMIA Kylian ATMANI Rayane</p> <p><u>O.MONTEUX</u> MATHIOT Dylan ESCARO Mathias NAILI Enzo PERRIN Lucas – GB ALMYS Yanis NAIT ALI Moam ALLIDE-FERME Kais MAKHLOUF Mohamed</p> <p><u>AC VEDENE</u> KONATE Noah BOUVACHON Hugo -GB ZIANE CHERIF Emir THOMAS Ruben LAHOUEL Mehdi SAADI-JOUANNE Adam FINA Noé</p> <p><u>ESP SORGUES</u> EL YAACOUBI Nassim BANNIER Arthur SAINT JAL Michel PINELLI Noam GALLOT Loris</p> <p><u>RC PROVENCE</u> TOUREILLES Nathan LARCHEVEQUE Arthur</p>	<p><u>US CADRETOUSSE</u> PAGANO Obame</p> <p><u>AS CAMARET</u> MELIN Corentin EL HAMMOUCHI Ismael RUDERIC Alban CHASSIN Dany MARTIN Kilian RAMADE Nicolas</p> <p><u>SC CAROMB</u> DE POYEN BELLISLE Gabriel</p> <p><u>AS PIOLENC</u> EL KHIRAT Rayane PHILIBERT Mateo</p> <p><u>ACS MORIERES</u> AVON Dimitri AMLAUD-PIEYRE Sam BELGUITI Wassim BODIN Matteo</p> <p><u>AS BEDARRIDES</u> SABRIER Arthur DUCLAUX Louka CAMPAGNA Maxime CLERGET-BONVALLET Sam</p> <p><u>US AUTRE PROVENCE</u> NICOLET Andréas</p>	<p><u>FC ENTRAIGUES</u> RAINGARD Stan</p> <p><u>ETOILE AUBUNE</u> BONAZZA Nathan - GB DIHA Thomas GARCIA Victor</p> <p><u>FC NYONS</u> AZAKIR Ilian FACILA Attilio VERDANT Mathéo BUNGO Abel</p> <p><u>SC ORANGE</u> VIERA Matteo -GB</p> <p><u>US LE PONTET</u> CHKIKAR Sofiane CHIHABI Ismail H'NAINI Kais SACI Marwen KASMI Hamza</p> <p><u>FC DENTELLES</u> MAIMONE TACUSSEL Lorenzo</p> <p><u>SC COURTHEZON</u> EL HARANE Wassim –GB QUEVREUX Thomas LITIM Jessim MILAN Hugo</p> <p><u>US VALREAS</u> FADEL Moussa</p>

Mercredi 28 Novembre 2018 – Site de SAINT REMY DE PROVENCE**(stade de la Petite Crau synthétique)****Joueurs nés dans le 2nd semestre****RDV à 14h00 au stade munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle**

<u>ARC CAVAILLON</u> MOKDAMI Yasser LAAMECH Reda MMAIHI Ismael CHNAFI Fahde PONS Ethan <u>ST MAILLANE</u> PONS Louis -GB OWEDYK Mawence RODAK Thibaut <u>CALAVON FC</u> CHIKAOUI Nassim FADDOULI Leyhan BODINO Quentin PIVA Thomas GIRARDET Samuel <u>O.VELLERON</u> PROFETI Robin <u>FC TARASCON</u> LAZAR Hicham MEZIANI Zakaria RICHARD Ezechiel <u>O.EYRAGUES</u> BILLET Esteban BACON Louka BERTRAND Jimmy ALEXANDRE Yanis <u>US LE THOR</u> BERNARD Léo VERNET Anselme -GB OLIVIER PAUL Alexandre	<u>AS ST REMY</u> GEORGES Dylan CHARPENTIER Hugo MELA Hugo JEAN CLAUDE Matteo GILLES Philippe <u>USR PERTUIS</u> MORENO Louis NGUYEN Alexandre <u>ENT SUD LUBERON</u> BEL Marceau CORVASCE Eros CHARROIN Alex DUVAL Basile FLORET Dylan MAGAR Basile SALICETI Fabio <u>AV GOULT ROUSSILLON</u> REILLES Dellson ELHADOUCHI Faris DAOUD HLIOUA Adam <u>O.NOVES</u> POGNON Mathys JEAN Noé <u>SOC VILLELAURE</u> DONGOLA Salman <u>QUEST AVIGNON</u> BOUTA Soufian	<u>AC AVIGNON</u> ZALAGHI Medhi MOREAU Lukas - GB NODE Félix PEYTAUI Alois ROSSI Ilyes SANTIAGO Louis <u>CHEVAL BLANC</u> GASTALDI Julien <u>FC MOLLEGES</u> PLEINDOUX Valentin <u>TOUR D'AIGUES</u> KARA Nathan <u>FA CHATEAURENARD</u> KLAOUICHE Faysal -GB TALHAOUI Mohamed <u>CFC AVIGNON</u> DUFOUR Joshua MAJDOUL Najim <u>EMAF LES ANGLES</u> GNANAL MOREAU Leny AZZOUY Karim BACHINI Youssef PEREPELYTSYA ROY Théo HUGUES Mathéo <u>PAYS D'APT</u> PENARD CAMARA Noah <u>FC VILLENEUVE</u> BRUXELLES Timéo
--	---	---

Tableau planning prévisionnel

	1^{ère} phase	2^{ème} phase	3^{ème} phase
	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i>	<u>Détection / Observation District (convocation District)</u>	<u>Détection / Observation Ligue (convocation Ligue)</u>
U13 12 ans (2006) 1 ^{er} et 2 nd semestre et Pôle Espoirs		14 Novembre 2018 (1 ^{er} semestre) 28 Novembre 2018 (2 nd semestre) 12 Décembre 2018 09 Janvier 2019 16 Janvier 2019 23 janvier 2019	<u>Concours régional (Pôle)</u> 9 et 10 Mars 2018 <u>Stage Probatoire Pôle</u> 9 au 11 Mai 2018

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueurs.**
Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ère phase	2ème phase	3ème phase
U13 Filles (2006)	<u>Evaluation</u> <u>dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>22 Octobre 2018</i>	<u>Détection /</u> <u>Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
U14 Filles (2005)	<u>Evaluation</u> <u>dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>24 Septembre 2018</i>	<u>Détection /</u> <u>Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019 <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<u>Détection /</u> <u>Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Stage Ligue :</u> 10 au 12 Avril 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 18 au 20 Juin 2019
U15 Filles (2004)	<u>Evaluation</u> <u>dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>10 Septembre 2018</i>	<u>Détection /</u> <u>Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018 <u>Stage départemental</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Match Inter districts</u> 5 Décembre 2018	<u>Détection /</u> <u>Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Stage Ligue :</u> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019 <u>Matchs amicaux :</u> 6 Mars 2019 20 Mars 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 16 au 19 Avril 2019

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 15 Novembre 2018

Présents : MM. RIPPERT (Président), BERTHELOT, LOPEZ, CAZEAUX, LECCELLIER.

Excusé(s) : MM. STORCK, CORBIERE.

ORDRE DU JOUR

Lecture et traitement des courriers.

CORRESPONDANCE(S)

ST DIDIER : Contacter la mairie pour le dossier F.A.F.A.

SAHUNE AS : Demande d'informations concernant le F.A.F.A.

CARPENTRAS : Désignation des responsables du Service des Sports.

COMMUNAUTE COMMUNE RHONE LEZ PROVENCE : Information dossier FAFA.

LIGUE MEDITERRANEE: Retour du dossier de classement du stade Ceppini de LAPALUD.

ISLE BC : Demande d'informations concernant l'éclairage du stade St Gervais.

COURRIER(S) ENVOYE(S)

LIGUE MEDITERRANEE : Demande de classement du stade Nardini 2 à ENTRAIGUES.

A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES

INFORMATION IMPORTANTE

Merci d'informer le District lorsque vos annonces sont pourvues

GARDIEN DU BUT recherche CLUB

Gardien de But U17 (2003), bon niveau, recherche un club (taille : 1.80m / 63 kg).

Pour tous renseignements, contactez le **06.20.69.17.21**.

Le 09/11/2018

OFFRE D'EMPLOI - PERSONNEL COMMERCIAL

Société implantée depuis 32 ans au Pontet , le dirigeant d'entreprise souhaite recruter du personnel commercial au sein des clubs du District en offrant une formation et une situation commerciale d'exception (1700 à 5700 €/mois) à certains joueurs (conjointe, éducateurs ou dirigeants) qui souhaitent ou qui ont besoin de revenus complémentaires ou bien tout simplement de revenus.

Contact : M. Francis FOSTER au **06.11.54.09.56**.

Le 16/11/2018

MAILLANE SDE recherche EDUCATEUR U6/U7

Le club de MAILLANE SDE recherche un éducateur pour sa catégorie U6/U7.

Pour tous renseignements, contactez le club.

Le 23/11/2018